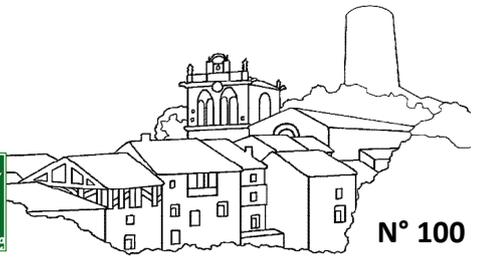


Le Feuillet municipal

décembre 2022



N° 100

Merci de signaler au secrétariat si vous désirez consulter Le Feuillet uniquement sur le site aurignac.fr et ne plus le recevoir en version papier.

La Mairie communique

Permanences à la Mairie : le secrétariat de la Mairie fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Il est ouvert au public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 17h.

Jean-Michel LOSEGO assure une permanence, sur rendez-vous, les samedi 7 et 21 janvier, de 9h à 12h.

Permanence de nos Conseillers départementaux : Sandrine BAYLAC et Loïc GOJARD
le mercredi 11 janvier de 14h à 16h - Mairie, bureau des Adjointes.



Message de prudence

À l'approche de ces périodes de fêtes et de départs, la gendarmerie vous rappelle d'adopter quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages; vous pouvez notamment vous inscrire au dispositif Opération Tranquillité Vacances à la brigade d'Aurignac. Au-delà des mesures de vigilance et de précaution classiques vous pouvez trouver d'autres bons conseils sur le site www.interieur.gouv.fr, avec le flyer spécial de **prévention des cambriolages**.



100 « Feuillet » ! pas un absent, depuis huit ans, par tous les temps, vous trouvez dans la boîte aux lettres, soit sur papier ou soit par mail, la communication municipale, mensuellement les informations principales, pour la vie de notre village, de l'activité communale ... Vous rendre compte, tisser le lien, pour notre vie au quotidien, au mieux de l'intérêt général, des éléments du vivre ensemble, de l'humain en milieu rural.

Mettre Aurignac en avant ! ... ça n'était pas juste un slogan, et c'est toujours ce qui nous guide et nous anime ...

Accompagner et promouvoir les initiatives et les actions locales des entreprises, associations ou commerçants, **entendre** les idées émises par nos concitoyens, et plus particulièrement les jeunes, **étudier** leurs possibles projets, **fédérer** les énergies de notre territoire, **contribuer** à son histoire, parce que d'autres avant nous... et pour que d'autres après nous ...

Le Feuillet, nous l'avons voulu « vôtre », Aurignacais depuis l'enfance ou de récente résidence, pour que chaque ligne vous parle de votre vie de tous les jours, de votre vie jour après jour, de votre vie au fil des âges dans la collectivité du village

... de tous vos instants d'Aurignac ...

C'est pour cela que dans le Feuillet n°94, nous avons lancé le projet d'un numéro 100 entièrement constitué de vos instants personnels d'Aurignac, chacun participant à un tableau original dans sa composition, pluriel dans son expression et singulier dans son reflet imagé de tous les moments vécus partagés réunis ... Parler de soi, montrer de son émotion, dire « je », se sentir exister « avec et parmi » les autres, partager un peu de son vécu d'hier, d'aujourd'hui ou pour demain ...

Au bout du rendez-vous, il nous faut constater le « trop peu » de réalisations reçues pour concrétiser notre projet d'ouvrage ; aussi, sans rien éluder, remerciant chaleureusement chaque contributeur, devons-nous remballer notre idée, mais ne pas l'oublier...

À bientôt dans un prochain numéro.



Enquête publique : Modification n°1 du PLUi des Terres d'Aurignac du 2 au 31 janvier

Le dossier de projet est consultable en Mairie ou sur <https://www.registre-numerique.fr/modification-1-plui-terres-d-aurignac>.

Le commissaire-enquêteur, M. Michel AZIMONT, recevra le public le **lundi 2 janvier à la Mairie de 9h à 12h**.

Pendant la durée de l'enquête publique, chacun pourra émettre ses observations et propositions sur le registre disponible en Mairie ou sur le registre numérique ou par courriel à l'adresse suivante : modification-1-plui-terres-d-aurignac@mail.registre-numerique.fr.

A l'issue de l'enquête public, le conseil communautaire délibérera pour approuver le projet de modification n°1 du PLUi des Terres d'Aurignac.



Le tri sélectif se simplifie au 1er janvier 2023.
Un **MÉMO-TRI** est distribué avec ce feuillet.

Lutte contre les nuisances animales

213 pigeons ont été capturés
par l'entreprise agréée, depuis février 2022.



Ensemble, Faisons PARC !

Après deux années de mise au point technique, de consultations des collectivités, d'ateliers ouverts aux consulaires et aux grands partenaires, il est désormais temps de donner au projet de **Parc naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées** sa dimension citoyenne et partenariale en travaillant avec toutes et tous la rédaction de la charte, qui sera notre programme pour les 15 ans à venir.

Participez à ce grand chantier de consultation citoyenne. Et, avec vous toutes et tous, faisons Parc ensemble !

<https://forms.office.com/r/AuHHD3QV60>

Jean-Michel LOSEGO, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Jeunes
vous invitent à partager la galette à l'occasion des vœux du Maire

Dimanche 8 janvier à 15h30

à la salle de la Communauté des Communes.
Quartier Saint Joseph, entre la Gendarmerie et les Sapeurs-Pompiers

Remise des prix du concours municipal des maisons fleuries 2022





L'équipe du Feuillet
vous présente ses vœux
les plus chaleureux pour 2023!

Travaux et aménagements

Illuminations : la municipalité remercie vivement les propriétaires riverains qui ont accepté les ancrages des guirlandes sur leurs façades. Notre village, maintenant illuminé à différents endroits avec la pose des nouvelles décorations, est prêt pour les fêtes. Et pour le sapin de Noël décoré, rendez-vous au jardin d'enfants Nicole Cistac !

Espaces-Verts : le BRP (Bois Raméal Fragmenté) généré par la taille des platanes a permis le paillage de tous les massifs du village, ainsi bien protégés et enrichis pour l'hiver. Au jardin médiéval du square du plateau, les plantes perdues lors de la sécheresse ont été remplacées, tout sera prêt pour la prochaine saison touristique.

École élémentaire : durant ces vacances scolaires d'hiver tous les luminaires de la classe de CP-CE2 seront remplacés par des éclairages LED plus efficaces et moins énergivores.

Dégradations : les murettes entre La Poste et La Cafetière ont été taguées ... et bien sûr, ce sont encore nos agents qui ont dû nettoyer cet espace public et effacer cette imbecilité !

Manifestations : le traditionnel repas de la Sainte-Barbe des pompiers ainsi que le marché de Noël de l'ACPL (Association des Commerçants et Professions Libérales) se sont déroulés avec l'appui logistique de nos services et le soutien de vos élus.

Développement durable et économies d'énergie



148 réponses ont été comptabilisées suite à la consultation citoyenne concernant la possibilité d'éteindre l'éclairage public entre 23h et 6h du matin.

Pour : 141 / Contre : 7 . Il est à noter que de nombreuses et pertinentes remarques ou suggestions ont été formulées que nous intégrerons à nos réflexions autant que possible. Forts de ces résultats, nous poursuivons notre travail de recherche de mesures de sobriété énergétique, au mieux de l'intérêt général. Le feuillet se fera l'écho des avancées réalisées.

Tarifs de la cantine au 1er janvier 2023

Les tarifs de la cantine au 1er janvier 2023 restent inchangés, selon les mêmes modalités : carnets de 20 tickets payables d'avance au secrétariat de la Mairie ; pour les enfants domiciliés à Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard le tarif est dégressif en fonction du quotient familial.



Pour bénéficier des tranches 1,2 et 3, un justificatif de domicile ainsi qu'une attestation de la Caisse d'Allocation Familiale vous seront nécessaires.

QUOTIENT FAMILIAL	TRANCHE	PRIX DU CARNET	PRIX DU TICKET
Hors Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard	4	71€	3.55€
Dégressivité Aurignac et Montoulieu-Saint-Bernard			
1000 et +	4	71€	3.55€
651 à 999	3	65€	3.25€
451 à 650	2	59€	2.95€
0 à 450	1	53€	2.65€

Programme de numérotation des habitations ...

On attend les tous derniers numéros, encore à poser, selon la météo ...

- sur les murs des domiciles de la voie Las Peyrères, l'avenue Édouard Lartet et le Chemin de Joulin
- sur les poteaux prévus pour les habitations sans mur en bordure de voie publique.

Et ... ça y est chaque adresse du périmètre planifié aura son numéro ...



Votre Musée vous accueille et vous propose

Du samedi 17 décembre au samedi 31 décembre « vacances de Noël au Musée »

rendez-vous sur : <http://www.musee-aurignacien.com/fr/>

Le musée est fermé le 25 décembre et tout le mois de janvier, retrouvez toute l'équipe le mardi 3 février 2023.



Cinédonjon
janvier
Vendredi 06 à 21h : La Conspiration du Caire (v.o.s.f)
Vendredi 13 à 21h : Les Amandiers
Samedi 14 à 17h30 : Le Torrent
Vendredi 20 à 21h : Les Engagées
Samedi 21 à 17h30 : Avatar : La voie de l'eau
Dimanche 22 à 16h : Ernest et Célestine : Voyage en Charabie
Vendredi 27 à 21h : Les Bonnes Étoiles (v.o.s.f)

État civil
Décès
DASTARAC Pierre, le 07/11
MEDO Valérie, le 21/11